



Livret d'accueil

Institut de formation filière Puéricultrices

Promotion 2025-2026

26 boulevard Brune 75014 PARIS

Version Septembre 2025

Glossaire

ANPDE : Association Nationale des Puéricultrices Diplômées et des Etudiants

AP : Auxiliaire de Puériculture

ARS : Agence Régionale de Santé

CAMSP : Centre d'Action Médico-Social Précoce

CEEPAME. : Comité d'Entente des Écoles Préparant Aux Métiers de l'Enfance

CHSA : Centre Hospitalier Sainte Anne

CNIL : Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés

CPBB : Centre périnatal Boulevard Brune

CROUS : Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires

DRJSCS : Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports et de la Cohésion Sociale

EAJE. : Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant

FHSM : Fondation Hospitalière Sainte Marie

IDE : Infirmier Diplômé d'État

IFAP : Institut de Formation d'Auxiliaire de Puériculture

IFCS : Institut de Formation des Cadres de Santé

IFSI : Institut de Formation en Soins Infirmiers

IPDE : Infirmière Puéricultrice Diplômée d'Etat

IP : Infirmière Puéricultrice

IPP : Institut de Puériculture et de Périnatalogie

IPB : Institut Paris Brune

OMS : Organisation Mondiale de la Santé

PMI : Protection Maternelle et Infantile

RGPD : Règlement Général sur la Protection des Données

SAPPH : Service d'Accompagnement à la Parentalité des Personnes en situation de Handicap

USSIF : Union Soins et Services Île-de-France

VAE : Validation des Acquis de l'Expérience

Dans tout le document, lire :

Infirmière puéricultrice : Infirmier puériculteur

Etudiante : Etudiant

Table des matières

1. Quelques repères.....	4
2. Accessibilité et plan.....	6
1. Site VYV3 Île-de-France	6
2. Accessibilité	6
3. Pôle enseignement formation : 2 ^{ème} étage	7
3. Organigramme de l’Institut Enseignement et formation	8
4. Organisation pédagogique du pôle Enseignement-Formation .	9
Réfèrent handicap.....	9
5. Calendrier de formation	10
6. Vie dans l’Institut de formation	11
1. Locaux.....	11
2. Repas	11
3. WIFI.....	11
4. Respect des locaux et du matériel	11
5. Présence en cours.....	11
6. Dispositions relatives aux périodes de stage	12
7. Appareils connectés	12
8. Etablissement non-fumeur	12
9. Bureau des étudiants (APGAR)	12
10. Instances.....	13
11. Voies de communication	13
12. Informations et hygiène	13
7. La bibliothèque	14
1. Horaires d’ouverture.....	14
2. Permanence des étudiants	14
3. Prêt d’ouvrage	14
4. Le travail en bibliothèque	14

1. Quelques repères...

Notre Institut de formation, première Ecole de Puériculture de Paris a été créé en 1919.

Sa vocation initiale était de compléter la formation des médecins en hygiène infantile et en médecine préventive (Diplôme Universitaire de médecin puériculteur) et des infirmières visiteuses de l'enfance.

L'orientation principale de nature hygiéniste et médicale a sensiblement évolué vers une pratique dans les secteurs médico-social et socio-éducatif.

En 1947, le Diplôme d'Etat de puéricultrice était créé, il s'adressait aux assistantes sociales, sages-femmes et infirmières.

En 1948 fut créé le certificat d'auxiliaire de puériculture.

Longtemps centre de référence au service de la santé de l'enfant et de ses parents, l'IPP assurait des activités multiples et proposait une continuité dans la prise en charge des soins aux enfants, notamment prématurés et la guidance de leurs parents. La notoriété de l'Institut s'est développée en lien avec ces activités.

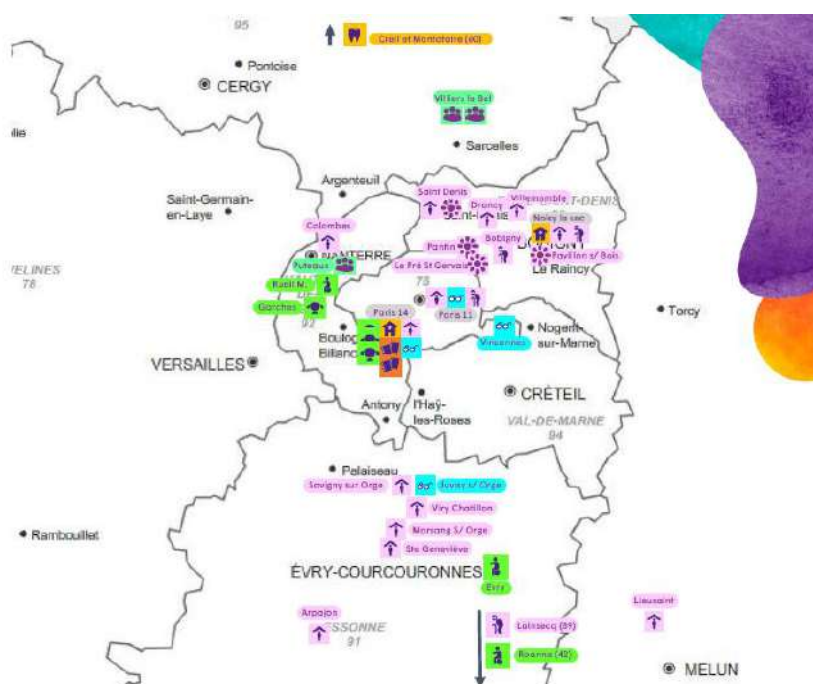
L'Institut de formation accueille 140 étudiant(e)s chaque année et forme près de 50% des puéricultrices diplômées en Ile de France.

Depuis janvier 2010, l'Institut de puériculture mutualise ses ressources pour assurer la formation des infirmières puéricultrices et des auxiliaires de puériculture.

Depuis le 1^{er} septembre 2018, l'Institut de formation a intégré le groupe Vyv3.

Vyv3 Île-de-France est une union régionale mutualiste, personne morale de droit privé à but non lucratif, régie par le Code de la mutualité (livre III, activités à caractère sanitaire ou social). Elle représente sur le territoire francilien les activités de Vyv3 qui est l'union nationale des services de soins et d'accompagnement mutualistes du Groupe Vyv3.

A ce jour, Vyv3³ Île-de-France:



L'institut Enseignement et Formation - Groupe Vyv3 regroupe sur le site Institut Paris Brune (IPB), l'institut de formation continue et l'Institut de formation de puériculture, elle-même composée de :

- La filière des Puéricultrices
- Alvéïs (organisme de formation continue)

L'Institut de formation Vyv3 diffère des autres écoles françaises par le nombre conséquent de places qu'elle propose. Elle offre à ses étudiantes un enseignement riche de plus de 70 ans d'expérience. Les formateurs permanents, experts dans leur domaine, articulent enseignements magistraux et enseignements cliniques dans le cadre des stages.

En outre, l'Institut de puériculture assure les enseignements en synergie avec les autres services présents sur le site boulevard Brune, tant pour les cours magistraux que pour l'accueil des étudiantes en stage :

- PMI
- CAMSP
- SAPPH
- CPBB
- Hôpital de Jour

L'expertise des intervenants extérieurs et partenaires contribue à la richesse des enseignements et garantit le niveau clinique exigé pour les Diplômes d'Etat. Elle pérennise la renommée de l'Institut.

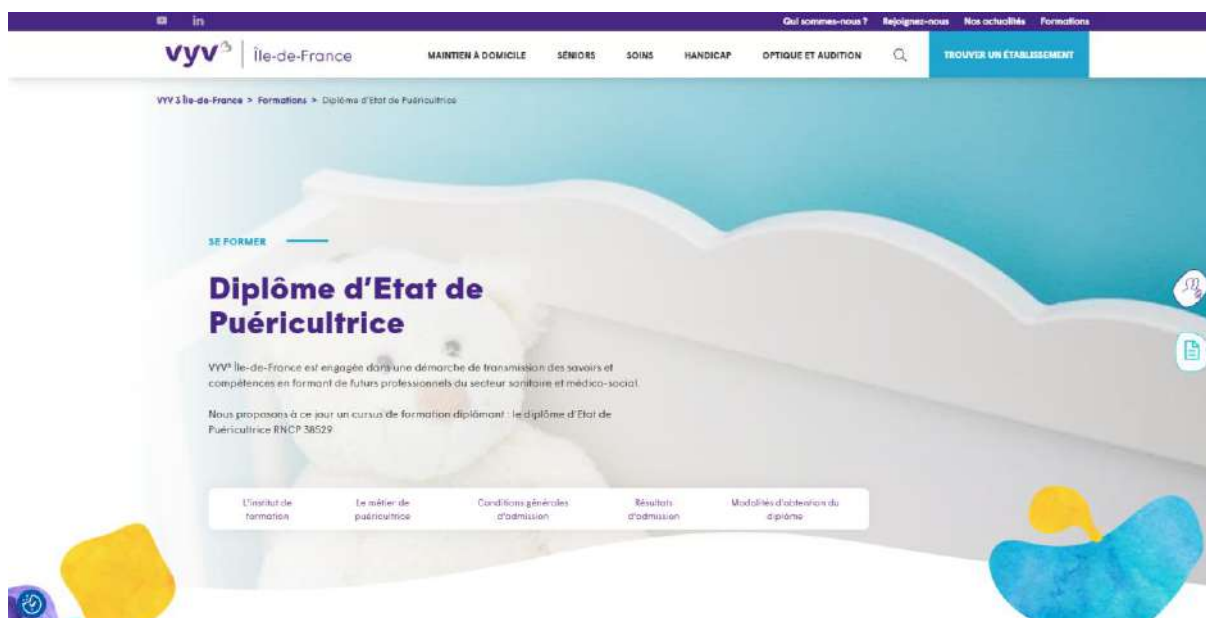
Les partenaires sont notamment :

- Les associations professionnelles : ANPDE, CEEPAME, SORIP, CJSIP, SNIP, CIP
- Les écoles de puériculture, IFAP, IFSI, IFCS
- Les collectivités territoriales et services sociaux
- Les directions des services hospitaliers
- Les associations liées à l'enfance
- Des prestataires de service autour de l'enfance

2. Accessibilité et plan

1. Site VYV3 Île-de-France

Formations professionnelles - VYV 3 Île-de-France



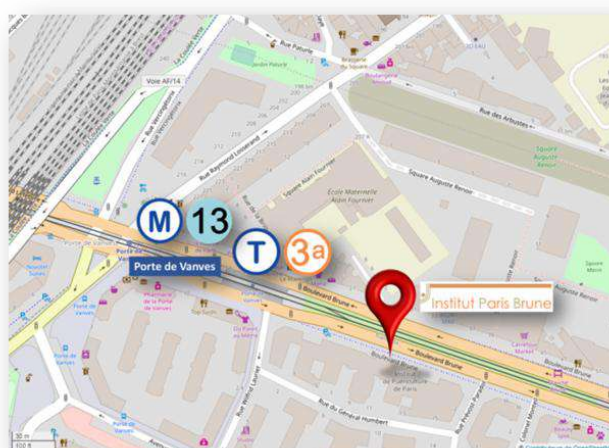
2. Accessibilité

26 boulevard Brune, 75014 PARIS



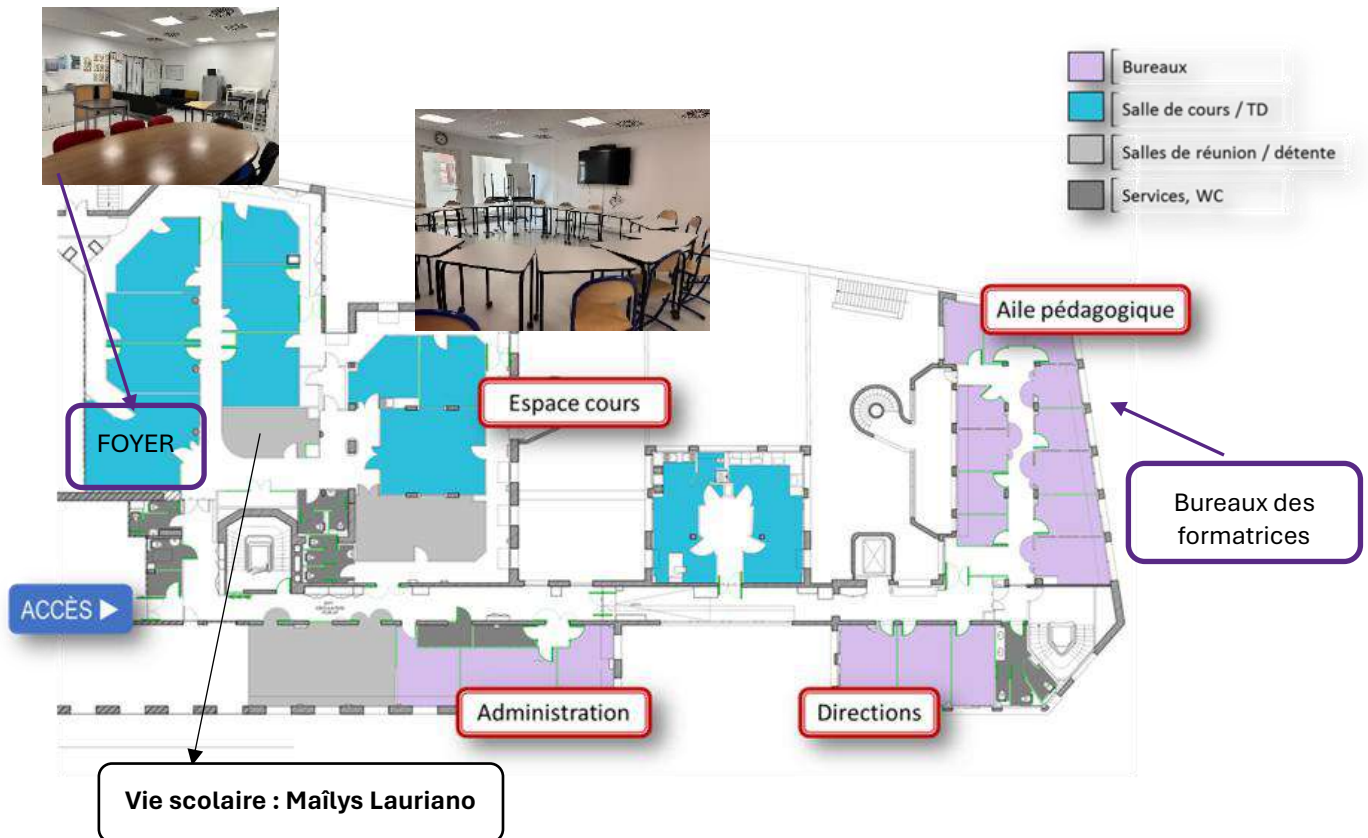
Métro ligne **13** et tramway : **T3a** : **station Porte de Vanves**

Bus **58** (Chatelet- Vanves) et **59** (gare de Clamart –porte d'Italie)

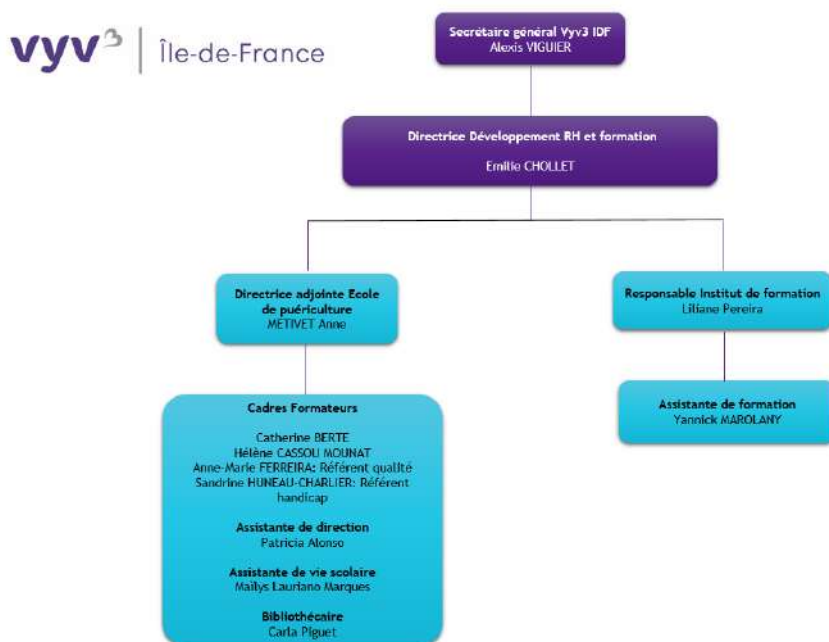


Véhicule: Boulevard Périphérique en direction de Boulevard Adolphe Pinard. Prendre la sortie en direction de Porte Briancon/Porte de Vanves : (attention : pas de stationnement dans l'enceinte de l'institut)

3. Pôle enseignement formation : 2^{ème} étage



3. Organigramme de l'Institut Enseignement et formation



4. Organisation pédagogique du pôle Enseignement-Formation

Les membres de l'équipe pédagogique et administrative contribuent à l'enseignement, l'organisation et la gestion de l'Institut de puéricultrices, en lien avec l'Institut de formation continue.

Les cadres formatrices accompagnent le processus de construction d'identité professionnelle des étudiantes de l'Institut, par des rencontres régulières.

En stage, les cadres formatrices sont les référents méthodologiques et les interlocutrices privilégiées de l'étudiante ainsi que des tuteurs ou maîtres de stage du terrain professionnel.

Les formateurs participent à l'enseignement clinique, à l'évaluation des apprentissages et à la validation des capacités requises pour l'obtention du Diplôme d'Etat.

Ils se tiennent à disposition et reçoivent sur rendez-vous dans leurs bureaux situés au deuxième étage pour accompagner les étudiantes dans la réalisation de leur projet de formation.

Référent handicap

Le référent garantit la confidentialité des éléments qui lui sont transmis et est disponible par mail :

referent-handicap.formation@vyv3.fr

5. Calendrier de formation

Institut
d'enseignement
et de formation
VERS LES MÉTIERS DE LA SANTÉ
ET DE L'ACCOMPAGNEMENT
GROUPE **vyv**

CALENDRIER 2025-2026

SEPTEMBRE 2025

Lu	1	8	15	22	29
Ma	2	9	16	23	30
Me	3	10	17	24	
Je	4	11	18	25	
Ve	5	12	19	26	

OCTOBRE 2025

Lu		6	13	20	27
Ma		7	14	21	28
Me	1	8	15	22	29
Je	2	9	16	23	30
Ve	3	10	17	24	31

NOVEMBRE 2025

Lu	3	10	17	24	
Ma	4	11	18	25	
Me	5	12	19	26	
Je	6	13	20	27	
Ve	7	14	21	28	

DECEMBRE 2025

Lu	1	8	15	22	29
Ma	2	9	16	23	30
Me	3	10	17	24	31
Je	4	11	18	25	
Ve	5	12	19	26	

JANVIER 2026

Lu		5	12	19	26
Ma		6	13	20	27
Me		7	14	21	28
Je	1	8	15	22	29
Ve	2	9	16	23	30

FEVRIER 2026

Lu	2	9	16	23	
Ma	3	10	17	24	
Me	4	11	18	25	
Je	5	12	19	26	
Ve	6	13	20	27	

MARS 2026

Lu	2	9	16	23	30
Ma	3	10	17	24	31
Me	4	11	18	25	
Je	5	12	19	26	
Ve	6	13	20	27	

AVRIL 2026

Lu		6	13	20	27
Ma		7	14	21	28
Me	1	8	15	22	29
Je	2	9	16	23	30
Ve	3	10	17	24	

MAI 2026

Lu		4	11	18	25
Ma		5	12	19	26
Me		6	13	20	27
Je		7	14	21	28
Ve	1	8	15	22	29

JUIN 2026

Lu	1	8	15	22	29
Ma	2	9	16	23	30
Me	3	10	17	24	
Je	4	11	18	25	
Ve	5	12	19	26	

JUILLET 2026

Lu		6	13	20	27
Ma		7	14	21	28
Me	1	8	15	22	29
Je	2	9	16	23	30
Ve	3	10	17	24	31

AOÛT 2026

Lu	3	10	17	24	31
Ma	4	11	18	25	
Me	5	12	19	26	
Je	6	13	20	27	
Ve	7	14	21	28	

SEPTEMBRE 2026

Lu					
Ma	1				
Me	2				
Je	3				
Ve	4				

Cours : ☐Stage : ☐Férié : ☐Congés : ☐CC : ☐

Résultats du DEP

6. Vie dans l'Institut de formation

1. Locaux

Un foyer des étudiantes et des salles du deuxième étage sont à votre disposition au sein de l'IFIP.

Nous vous remercions d'utiliser uniquement ces espaces dédiés ouverts jusqu'à 19h.

Il est interdit de fumer et de vapoter dans l'établissement. Si vous souhaitez sortir fumer, vous devez aller au-delà des marches qui permettent l'accès au bâtiment.



2. Repas

Vous avez la possibilité de prendre vos repas au 2^{ème} étage : au foyer (salle 2084) et dans les petites salles de cours.

Réfrigérateurs et micro-ondes sont à votre disposition. Leur entretien est sous votre responsabilité.

Les conditions d'utilisation des salles sont les suivantes :

- Respecter les lieux :
 - o Remettre le mobilier en place
 - o Ne pas transporter de matériel entre les pièces (table ou chaise)
 - o Empiler les chaises à la fin de leur utilisation
- Nettoyer les tables après le repas
- Mettre les déchets à la poubelle

Vous n'êtes pas autorisées à manger en amphithéâtre.

3. WIFI

Un code personnel par étudiante est donné en début d'année pour accéder au Wifi dans l'établissement. Le code d'accès Wifi est strictement personnel et pour un usage professionnel. Le bon usage du Wifi est spécifié dans la charte numérique.

4. Respect des locaux et du matériel

L'Institut est intégré dans un espace de soins : discrétion, silence et respect des usagers sont donc de rigueur dans les espaces communs.

Les salles doivent être rangées et propres en fin de journée : tables propres, chaises empilées dans les salles du 2^{ème} étage, afin de faciliter le ménage.

5. Présence en cours

Le planning est communiqué aux étudiantes au plus tard 15 jours avant les cours sur leur compte MyKomunoté. Il s'agit d'une organisation interne, non contractuelle, susceptible d'être modifiée si nécessaire. Les étudiantes doivent regarder quotidiennement les éventuelles modifications.

Les cours sont organisés entre **8h30 et 18h30**.

La présence en cours est obligatoire jusqu'au terme de la formation.

L'émargement se fait chaque demi-journée en début de cours.

Les modalités d'absence sont définies dans le règlement intérieur.

Par respect pour les intervenants et les autres étudiantes, la ponctualité et le silence sont de rigueur pendant les cours. Aucune étudiante ne sera admise une fois le cours débuté hors autorisation spéciale.

La fraude et l'imitation de signature peuvent entraîner une sanction disciplinaire allant du blâme au conseil de discipline. Votre responsabilité est engagée en cas d'accident et de fausse déclaration (non couvert par l'assurance).

6. Dispositions relatives aux périodes de stage

Dans le respect des professionnels et des usagers (enfants parents...) la ponctualité et la posture professionnelle (tenue adaptée, respect des règles déontologiques et des règles d'hygiène) sont de rigueur pendant les stages.

La présence en stage et en TD de stage est obligatoire.

Le temps de stage est précisé sur la feuille d'évaluation en stage.

Les absences doivent y être inscrites, ainsi que les heures éventuellement récupérées.

7. Appareils connectés



L'utilisation des téléphones portables et des montres connectées est interdite dans l'amphithéâtre et dans les salles de TD et de TP, sauf dans un cadre pédagogique. Cette mesure vise à sensibiliser les étudiants à l'utilisation raisonnée des outils numériques, à permettre des interactions de qualité et à favoriser l'attention nécessaire à l'apprentissage.

8. Etablissement non-fumeur



L'institut Paris Brune est un établissement accueillant du public dans un cadre de prise en soin. Il est donc interdit de fumer ou de vapoter dans l'enceinte du bâtiment.

9. Bureau des étudiants (APGAR)

Le BDE de l'institut a été créé en 2001. C'est une association gérée par les étudiants avec un appui d'une cadre formatrice pour faciliter le relais entre promotion. Les missions sont de proposer des activités dans le cadre de la formation et de promouvoir le bien-être des étudiants. Les élections et relais se déroulent en début d'année. L'association dispose d'un compte bancaire et d'une adresse mail.

10. Instances

10.1 La commission de contrôle

Elle se réunit au maximum trois fois par an sous la présidence de la Région. Elle est composée d'un représentant de la Région, d'un représentant de l'ARS, de deux puéricultrices (une issue du milieu hospitalier et l'autre du milieu extrahospitalier), d'un pédiatre et d'une personne compétente en pédagogie.

La commission examine les modalités d'évaluation de la formation, les sujets des épreuves des évaluations, les grilles de correction ou les critères de performance exigés et les résultats obtenus par chaque étudiant. Elle a communication des dossiers scolaires et confirme la notation pour chaque étudiant. Elle dresse la liste des étudiants dont les enseignements ont été validés selon les modalités prévues, la liste des étudiants pouvant bénéficier d'un complément de scolarité ainsi que la liste des étudiants susceptibles de redoubler.

10.2 Le conseil technique

Il est consulté par la directrice pour avis sur différents sujets comme :

- Le projet pédagogique
- L'agrément des stages
- L'alternance pédagogique
- L'aspect financier de la formation : inscription, budget prévisionnel
- Le profil et l'activité de l'équipe pédagogique
- Des demandes particulières d'étudiants (interruption ou mutation)

La directrice porte à la connaissance du conseil technique le bilan pédagogique et financier, le profil de l'équipe administrative et le profil de la promotion.

11. Voies de communication

Le foyer possède des panneaux d'affichage.

Une partie est réservée aux informations à caractères pédagogiques pour la promotion et une autre est à usage des étudiants.

Le contenu doit être validé préalablement par la direction.



12. Informations et hygiène

Dans le cadre de mesure sanitaire particulière, les étudiants devront se soumettre aux recommandations (lavage de mains, port du masque...).

Dans les toilettes situées face au bureau de l'assistante de la vie scolaire, des protections périodiques sont mises gratuitement à disposition. Si besoin, merci de vous rapprocher de Patricia Alonso.

7. La bibliothèque



La bibliothèque du Pôle Enseignement et Formation de Vyv3 Île-de-France est au premier étage du bâtiment. Elle met à disposition des étudiantes et des professionnels de la petite enfance un fond documentaire spécialisé en puériculture et pédiatrie.

1. Horaires d'ouverture

Lundi, Jeudi, Vendredi	9h00 -17h00
Mardi	9h00 - 18h00
Mercredi	9h00 -17h30

La bibliothèque est fermée un mercredi sur deux : les dates de fermeture sont affichées sur la porte de la bibliothèque et au foyer des étudiantes.

La documentaliste est joignable au **01.40.44.39.31** ou sur carla.piguet@vyv3.fr

2. Permanence des étudiants

Afin d'offrir une plage plus importante de consultation des ouvrages et des revues en ligne, des permanences de bibliothèque sont tenues par les étudiants.

- Mardi de 18h à 19h
- Jeudi de 17h à 19h

Le prêt d'ouvrage n'est pas possible sur ces plages horaires.

Un planning est affiché en bibliothèque pour l'inscription d'un responsable de la **permanence jusqu'à 19h.**

Les consignes de fermeture de la bibliothèque sont affichées.

Il n'y a pas de permanences prévues sur les périodes de stage P2 et P3.

3. Prêt d'ouvrage

Le prêt est réservé aux étudiantes et salariés de Vyv3 Île-de-France du site de l'IPB. Il est possible d'emprunter 4 documents pendant 15 jours, renouvellement possible une fois.

4. Le travail en bibliothèque

C'est un lieu de travail calme. Deux postes informatiques sont à disposition des étudiantes. Il est possible d'effectuer des photocopies payantes et il est recommandé d'apporter un PC personnel.

Nous vous
souhaitons de passer
une belle année !